



# BON DE COMMANDE

spécial pour la mise en conformité des établissements scolaire  
selon la Loi 2013-595 du 8 juillet 2013, art. L111-1-1.  
Et la CIRCULAIRE n°2013-144 du 06/09/2013 n° NOR MENE 1322761C

## Donneur d'ordre (pour les Mairies)

MAIRIE : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_  
 Fax : \_\_\_\_\_  
 Mél : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ . \_\_\_\_\_  
 Responsable : \_\_\_\_\_

### Vos Références

Date : \_\_\_\_\_  
 N° de commande : \_\_\_\_\_  
 N° de compte : \_\_\_\_\_  
 N° d'engagement : \_\_\_\_\_  
 Observations : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

## Donneur d'ordre (Collèges et Lycées)

**CODE UAI :**           
7 chiffres + 1 lettre

Nom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_  
 Fax : \_\_\_\_\_  
 Mél : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ . \_\_\_\_\_  
 Responsable : \_\_\_\_\_

### Adresse de livraison (si différente de l'établissement)

Nom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_  
 Instructions pour la livraison : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

	Référence	Désignation	P.U. H.T.	Quantité	H.T.
1	PAVFREU69	Drapeaux Français et Européen 600x900mm monté sur hampe avec double embase de fixation murale.	75,00		,00
2	DDL33	Devise de la République 300x300mm avec caches vis et nécessaire de fixation.	95,00		,00
	DDL123	Devise de la République 1200x300mm avec caches vis et nécessaire de fixation.	135,00		,00
	PERSO123	Option de personnalisation de la référence DDL123. Texte et typographie : _____	65,00		,00
	DDL203	Devise de la République 2000x300mm avec caches vis et nécessaire de fixation.	165,00		,00
	DDL303	Devise de la République 3000x300mm avec caches vis et nécessaire de fixation.	185,00		,00
3	DDHA1	Déclaration des Droits de l'Homme format A1 / 841x594mm avec caches vis et nécessaire de fixation.	125,00		,00
	DDHA0	Déclaration des Droits de l'Homme format A0 / 1189x841mm avec caches vis et nécessaire de fixation.	185,00		,00
4	CDLA1	Charte de la Laïcité format A1 / 841x594mm avec caches vis et nécessaire de fixation.	125,00		,00
	CDLA0	Charte de la Laïcité format A0 / 1189x841mm avec caches vis et nécessaire de fixation.	185,00		,00

\*Pour la Corse, les Territoires et les Départements d'outre-mer, merci de nous consulter préalablement pour établir la cotation de transport la mieux adaptée.

<b>Sous Total Hors Taxes</b> Port Inclus, France métropolitaine*	,00
<b>+ TVA 20%</b>	+ ,00
<b>= TOTAL COMMANDE T.T.C =</b>	,00

Paiement par mandat administratif / virement SEPA dans les 30 jours.  
 Pour les établissements privés, merci de joindre votre règlement par chèque à la commande.

Votre commande sera enregistrée dès réception par :

Télécopie : **09 74 44 29 03**

Document numérisé :  
**loi.peillon@exalia.fr**

Courrier postal :

**EXALIA**  
**78, avenue de la Ferté Milon**  
**02600 VILLERS COTTERÉTS**

Signature et qualité du donneur d'ordre, valant acceptation des CGV,	Cachet du donneur d'ordre
--	---------------------------

## **Conditions Générales de Vente spéciales applicables dans le cadre de l'opération de la mise en conformité des établissements scolaires prévue par la loi 2013-595 du 8 juillet 2013. Art 111.1.1. Et Circulaire n°2013-144 du 06/09/2013 n°NOR MENE 1322761C.**

Les présentes conditions générales de vente (C.G.V.) sont conclues entre d'une part la SARL EXALIA dont le siège social est situé à Villers Cotterêts, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Soissons sous le numéro SIRET 480 965 557 00022, et d'autre part, par tout client professionnel, ou responsable administratif souhaitant procéder à un achat par correspondance par bon de commande auprès de la SARL EXALIA. Toute commande passée par une administration constituée de fait un contrat administratif régi par le code des marchés publics.

**Le client, le donneur d'ordre ou le responsable administratif sera dénommé ci-après « client ».**

### **OBJET - COMMANDE :**

Les présentes conditions générales de vente (C.G.V.) définissent les relations contractuelles entre la SARL EXALIA et le client et les conditions applicables à tout achat de produit par correspondance au moyen du bon de commande mis à disposition. Toute commande sera validée dès la réception du bon de commande dédié, intégralement complété, par envoi postal, par fax, ou par courrier électronique sous la forme d'un bon de commande numérisé. Tout bon de commande incomplet, erroné ou non conforme sera annulé sans vous être retourné, vous en serez immédiatement informé. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière par le client de ces C.G.V. Ces C.G.V. prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par la SARL EXALIA. La SARL EXALIA se réserve le droit de pouvoir modifier ses C.G.V. à tout moment.

### **PRIX :**

Nos prix figurant sur le bon de commande s'entendent en EURO hors taxes (H.T.) et FRANCO de port pour la France métropolitaine.

Le prix final à la validation de la commande est indiqué en euro T.T.C. en tenant compte de la taxe sur la valeur ajoutée au taux actuel de 20% (T.V.A.) et de toutes autres taxes et redevances légales en vigueur ainsi que des frais de transport applicables au jour de la livraison.

Nos tarifs sont donnés à titre indicatif et susceptibles d'être modifiés à tout moment sans préavis. Ils sont valables à compter du 10/02/2014 et jusqu'au 31/12/2014.

Tout changement de taux pourra être répercuté sur le prix des produits au jour de la livraison.

Les prix indiqués comprennent les frais de traitement de commandes, de transport et de livraison pour la France métropolitaine.

Aucun escompte n'est pratiqué en cas de paiement anticipé.

### **PRODUITS :**

Les produits sont ceux qui figurent dans les fiches techniques qui représentent les produits de la manière la plus fidèle possible mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit livré (notamment formes, couleurs, détail techniques ou esthétiques...). Cependant, dans le cas d'une évolution importante, nos services prendront contact avec vous pour un accord préalable. Sauf erreur imputable à la SARL EXALIA, aucun article ne sera repris ou échangé, ceci en raison de leur nature particulière, de leur conception et de leur destination spécifique.

### **FRAIS DE PORT :**

Les frais de port sont inclus dans les prix figurant sur le bon de commande pour les expéditions vers la France Métropolitaine. Pour les expéditions vers la Corse, les DOM et les TOM, le client devra consulter la SARL EXALIA pour étudier la tarification d'expédition particulière la mieux adaptée à la zone d'expédition.

### **PAIEMENT :**

Nos factures sont payables net comptant dès leur expédition, sans escompte et dans le délai maximal de paiement de 30 jours conformément aux conditions fixées par décret n°2013-269 du 29 mars 2013 pour les administrations et les collectivités territoriales. Pour les règlements non administratifs, un chèque correspondant au total TTC est à joindre à la commande. Une facture mentionnant le montant de la TVA accompagnée de notre RIB vous sera adressée par courrier à l'adresse que vous aurez indiquée sur le bon de commande dès la remise des marchandises au transporteur. Toute somme non payée par le client à l'échéance donnera lieu au paiement d'intérêts moratoires et de pénalités de retard de plein droit fixés par le décret précité et égal 12% l'an. Ces pénalités ou intérêts moratoires sont exigibles de plein droit sans mise en demeure préalable. Egalement une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ sera appliquée conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce ou au Décret n°2013-269 du 29 mars 2013. Ce montant est fixé par le décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012 (article D441-5 du code de commerce) et par le Décret n°2013-269 du 29 mars 2013. En cas de modification réglementaire du montant de cette indemnité forfaitaire, le nouveau montant sera de plein droit substitué à celui figurant dans les présentes conditions générales de vente. L'application de plein droit de cette indemnisation ne fait pas obstacle à l'application d'une indemnité complémentaire de la créance sur justification, conformément au texte susvisé, à due concurrence de l'intégralité des sommes qui auront été exposées, quelle qu'en soit la nature, pour le recouvrement de la créance.

### **LIVRAISON - DELAIS - ANNULATION**

Le délai de livraison est de 1 à 8 semaines. Cette amplitude est justifiée par une quantité de commande potentiellement importante dans le cadre de cette opération spéciale et au délai de traitement spécifique nécessaire la personnalisation des produits, ce délai n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence tout retard raisonnable dans la livraison ne pourra donner lieu au profit de l'acheteur à l'allocation de dommages et intérêts et/ou à l'annulation de la commande. En cas d'annulation de la commande par le client et quelle qu'en soit la raison, celui-ci s'engage à payer à titre d'indemnité à la SARL EXALIA une somme équivalente au total du montant H.T. commandé, le délai de règlement de cette indemnité coure à compter de la notification par le client de l'annulation de la commande et est soumis aux mêmes conditions que le règlement d'une facturation. Les marchandises expédiées par le transporteur de notre choix voyagent aux risques et périls du client destinataire, quand bien même elles sont expédiées en franco de port, la SARL EXALIA ne peut être tenue responsable d'éventuels retards de livraison dus au transport des marchandises. La livraison est effectuée au seuil de l'établissement. Si le client souhaite une livraison spéciale ou à l'étage, il doit nous le préciser au préalable. Dans ce cas, un supplément est à prévoir et nous communiquerons au client le coût de ces opérations complémentaires. En cas d'absence du client, le livreur laissera un avis de passage vous indiquant les modalités à suivre. Si les marchandises nous sont retournées pour non réception par le client, les frais de réexpédition seront facturés. Le transporteur ne peut être présumé responsable que des pertes ou dommages constatés au moment même de la livraison. La livraison ne doit être acceptée par le client qu'après vérification de l'état du colis et des marchandises. Il appartient au client, en cas d'avarie des produits livrés ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur. Ces réserves doivent être précises et figurer sur le document de transport. Le nombre de colis et l'état des marchandises doivent être contrôlés en présence du transporteur avant de signer la lettre de voiture du transporteur. **EN CAS DE DOMMAGES IMPORTANT LE CLIENT DOIT REFUSER LA MARCHANDISE.** Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réclamations auprès du transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception (A.R.) dans les 3 jours suivant sa réception, selon l'article L. 133-3 du code de commerce, et dont copie adressée simultanément à la SARL EXALIA, sera considéré comme accepté par le client.

### **PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Les sigles et logos, notamment de la Marianne Officielle et du logotype de l'Education Nationale, sont reproduits sur les articles à la demande, sous le contrôle et sous la responsabilité du client utilisateur final. Le fait de passer commande implique que le client fournit l'autorisation expresse à la SARL EXALIA de reproduire ces sigles et logos et qu'il est habilité à en faire usage par destination.

### **FORCE MAJEURE :**

La responsabilité de la SARL EXALIA ne pourra pas être mise en œuvre si la non exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes C.G.V. découlent d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du code civil.

### **TRIBUNAL COMPÉTENT :**

Le présent contrat est soumis à la Loi Française. En cas de litiges, le tribunal de commerce SOISSONS ou le tribunal administratif du ressort du litige seront les seuls compétents.